

L'ancien Hôpital Richaud objet de toutes les convoitises ?

21-02-2008

Comme vous le savez,
trouver des recettes supplémentaires sera une nécessité
pour la prochaine majorité. Utiliser à bon escient les
réserves foncières de la commune en est une autre.

Comme vous le savez peut
être moins, la ville a vendu au Ministère de la Justice
l'ancien Hôpital Richaud à l'estimation (basse) des
domaines.

En effet avec la nouvelle
carte judiciaire, le projet de transfert de la Cour d'Appel est
officiellement abandonné.

La chancellerie va devoir
revendre les bâtiments que la commune lui avait cédés.
Cette opération immobilière se fera au prix du marché,
l'écart de prix sera donc très substantiel...

Compte tenu du changement
de destination des bâtiments et de l'objet de la vente, nous
pensons que la Mairie doit, compte tenu, de cette nouvelle situation
intervenir auprès du Ministre de la Justice, pour ne pas être
lésée. Cette intervention peut se faire sur deux axes :

-

Racheter le lot au
prix des domaines.

-

Utiliser notre droit
de préemption.

Dans tous les cas nous devons
tous rester vigilant et faire attention « aux appétits
privés ».

Cette négociation peut
rapporter plusieurs millions à la commune, à condition
que le nouveau Maire se mobilise pour cela.

